

Livret d'accueil du collège Jean-Bouzet de Pontacq



Il y a un grand changement entre le CM2 et la 6^{ème}.
Ce n'est plus le même mode d'éducation, ce n'est plus le même établissement.
Ce livret a pour but de te préparer à ces changements pour que tu ne sois pas perturbé(e)
ou perdu(e).
Il t'expliquera toutes ces nouveautés, et les règles à adopter, une nouvelle tenue et des
conseils.

Bienvenu(e) et bonne lecture...



Salut

Tu vas bientôt faire ta rentrée au collège, alors je vais t'expliquer un peu comment cela se passe car cela va te changer du primaire ! Tu verras bien.

1. Ta journée au collège

A quelle heure ouvre le collège ? A 8h20

A quelle heure commencent les cours ? A 8h35

A quelle heure terminent les cours ? A 17h

Et pour manger, comment cela se passe ? A 12:30, tu pourras enfin aller manger! Mais en fait, pas tout à fait, car il y a un ordre de passage par classe.

Par où je passe si j'arrive en bus, en voiture ou à pied ? Par la grande porte grise où t'attend un(e) surveillant(e)

Et si j'arrive à vélo ? Par le petit portail blanc du côté de la piscine

Qu'est-ce que je fais quand ça sonne ? Tu te ranges au numéro qui correspond à la salle où tu as cours et le professeur vient te chercher

3. Qu'est-ce qui change avec le primaire ?



Le changement de salle

- Toutes les 55 minutes, une sonnerie retentit, c'est le signal de la fin du cours. Tu dois alors changer de salle selon ton emploi du temps.

L'étude

- Cela va te faire bizarre, tu vas avoir des trous dans ton emploi du temps ! Ce sont des heures d'étude où tu pourras réviser tes leçons et faire des devoirs.

Les délégués de classe

- Au collège, tu as la possibilité de te faire élire délégué de classe. Tu seras alors le porte-parole et le représentant de ta classe ! Tu joues ainsi le rôle de messenger, d'intermédiaire entre tes camarades et les adultes.

Le self / la cantine

- Tous les midis, tu devras aller manger au self, sauf si tu es externe et que tu manges chez toi. Mais attention, tu ne peux pas y aller quand tu veux, il faut que tu attendes que les surveillants appellent ta classe au micro selon un ordre de passage. A l'intérieur, tu es plus autonome : tu prends un plateau et tu te sers toi-même !

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

- Le CDI, est la bibliothèque du collège. Tu peux y trouver et emprunter de tout : des livres, des périodiques, des journaux, des bandes dessinées, des mangas, des dictionnaires...etc. Tu peux y aller pendant les récréations et même à la récréation du midi, à conditions de t'être inscrit.

Le carnet de correspondance

- Il permet de faire le lien entre le collège et tes parents. Tu dois obligatoirement l'avoir à chaque cours.

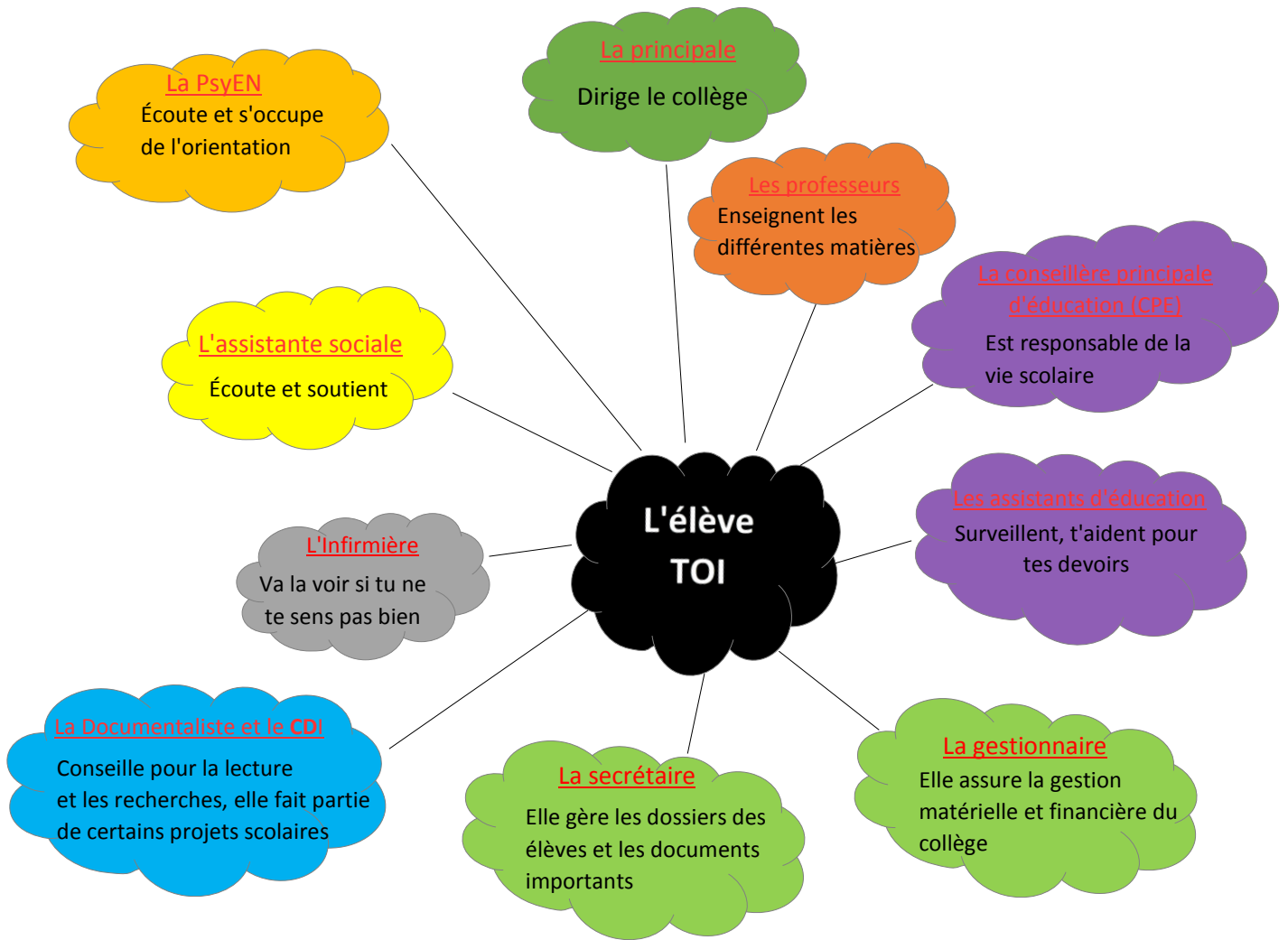
Le Foyer socio-éducatif

- Le foyer fonctionne grâce à la cotisation des parents dont le montant est fixé chaque année. Si tu as cotisé et après inscription, tu peux participer à diverses activités et notamment faire partie d'un club animé par un professeur

L'association sportive

- C'est une association qui te permet de faire du sport en plus des cours obligatoires d'EPS et qui se déroule le mercredi après-midi. Tu peux y participer tout au long de l'année à condition de prendre une licence. Tu peux également participer à des compétitions et des sorties

4. Qui est qui et qui fait quoi ?



5. C'est où ? (plan du collège)

